

## Défense collective en vertu du Traité de l'Atlantique-Nord

L'alarme qui a sonné en Corée a rendu encore plus urgent le problème germanique. Elle a aussi conduit à une intensification des préparatifs au sein des pays associés sous l'empire du Pacte de l'Atlantique-Nord en vue de consolider leur défense collective.

Les suppléants des ministres des Affaires extérieures des pays membres du Conseil de l'Atlantique-Nord, réalisant pleinement la gravité de la situation, se sont réunis au cours des six dernières semaines, et le Conseil de l'Atlantique-Nord lui-même se réunira à New-York d'ici environ deux semaines pour prendre de très importantes décisions. Mon collègue, le ministre de la Défense nationale (M. Claxton), exposera à la Chambre plus en détail les mesures que le Gouvernement se propose de prendre en vue d'honorer nos engagements découlant du Traité de l'Atlantique-Nord. Pour le moment, je n'en dirai pas davantage, si ce n'est que nous assumerons la part qui nous incombe du fardeau de la défense collective.

La situation qui règne dans le monde et la crise qui sévit en Corée nous forcent inévitablement à conclure que nous devons accroître nos propres préparatifs de défense et que nous devons aider nos alliés à accroître les leurs. Cette conclusion, le Gouvernement l'accepte, comme le démontreront les mesures qui seront présentées au cours de cette session spéciale et qui sont dictées par les impératifs de la sécurité nationale et, à dire vrai, de la survivance nationale.

Toutes ces mesures ne renferment aucune trace de desseins agressifs. En cette enceinte et au pays, nous ne croyons pas, j'en suis sûr, en la guerre préventive, en l'agression destinée à assurer la paix ou quoi que ce soit. Nous ne nous proposons pas non plus d'acquiescer en silence lorsque d'autres conseilleront cette ligne de conduite. Notre tâche consiste à jouer notre rôle,—rôle que nous fixons nous-mêmes après avoir consulté nos amis,—dans l'effort collectif des pays libres en vue de prévenir l'agression, si possible, en démontrant qu'elle ne pourrait pas réussir, ou de la vaincre, si elle se produit.

Je tiens aussi à souligner que le Gouvernement n'a pas l'intention d'appuyer une ligne de conduite qui étendrait la portée du conflit actuel en Corée. Ce conflit, il faut le restreindre et le localiser, s'il est en notre pouvoir de le faire. Le Gouvernement n'appuiera pas, non plus, un programme qui fournirait à un autre une excuse pour l'étendre.

## Le cas de Formose

Cette attitude, croyons-nous, et la Chambre abondera sans doute dans notre sens, est la seule à tenir; d'abord, parce que nous devons tout faire pour réduire le risque d'une guerre internationale; puis, parce que nous croyons d'importance vitale de maintenir l'exceptionnelle unanimité avec laquelle les Nations Unies ont condamné l'agression contre la Corée du Sud; enfin, parce que nous devons maintenir une collaboration étroite entre les pays libres de l'Asie et le monde occidental. Nous avons compris les raisons de l'initiative du Président des États-Unis,—qui a agi si courageusement et si sagement, si je puis dire, au cours de la crise coréenne,—lorsqu'il a donné l'ordre à la marine américaine de prévenir toute attaque contre Formose et exhorté le gouvernement nationaliste chinois à Formose d'interrompre toute opération aérienne ou navale contre le continent. Cette décision nous a paru inspirée par le simple souci de prévenir l'expansion du conflit de Corée. C'était une stratégie défensive et elle n'impliquait en rien, telle que nous l'avons comprise, des raisons politiques. Nous avons toutefois été intrigués, comme d'autres ont dû l'être, par les mesures militaires préventives prises par le gouvernement nationaliste de la Chine contre les concentrations communistes le long de la côte continentale, aussi bien que par les déclarations qu'aurait formulées le généralissime Chiang-kai-chek relativement à la "collaboration militaire" sino-américaine. Nous avons également été bouleversés par des déclarations qui nous semblent confondre la défense de la Corée, dont l'ONU s'est chargée, avec celle de Formose, que l'ONU n'a pas assumée; déclarations qui vont jusqu'à laisser entendre,—à tort, je crois,—que ceux qui cherchent à établir présumément une distinction entre ces deux cas sont des défaitistes et des pacifistes. En ce qui concerne notre Gouvernement, nous n'avons qu'à remplir les obligations que